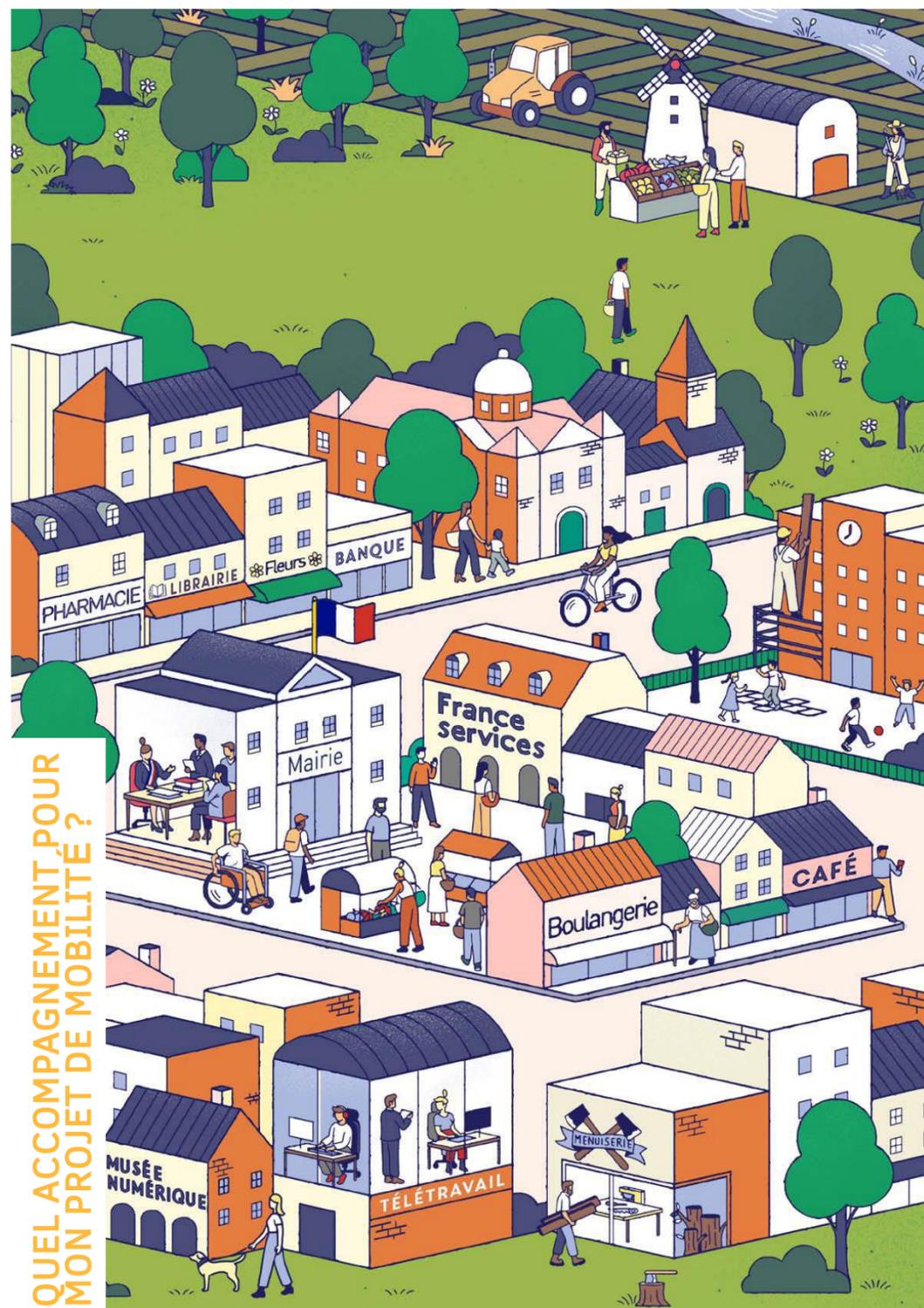




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR
MON PROJET DE MOBILITÉ ?

BIENVENUE !

Quelques informations sur ce webinar :

1. La session démarrera à 14h
2. Posez vos questions dans l'onglet Q/R
3. Pour toutes autres remarques et tous problèmes techniques, rendez-vous dans le chat
4. La séance sera enregistrée
5. Un replay sera disponible sur notre page YouTube

<https://tinyurl.com/youtubePVD>



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



Petites villes
de demain

QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR MON PROJET DE MOBILITÉ ?

4 février 2022
14h-15h



Léa JOVIGNOT

Chargée de mission Mobilité

Aline BOURDAIS

Cheffe de projet PVD

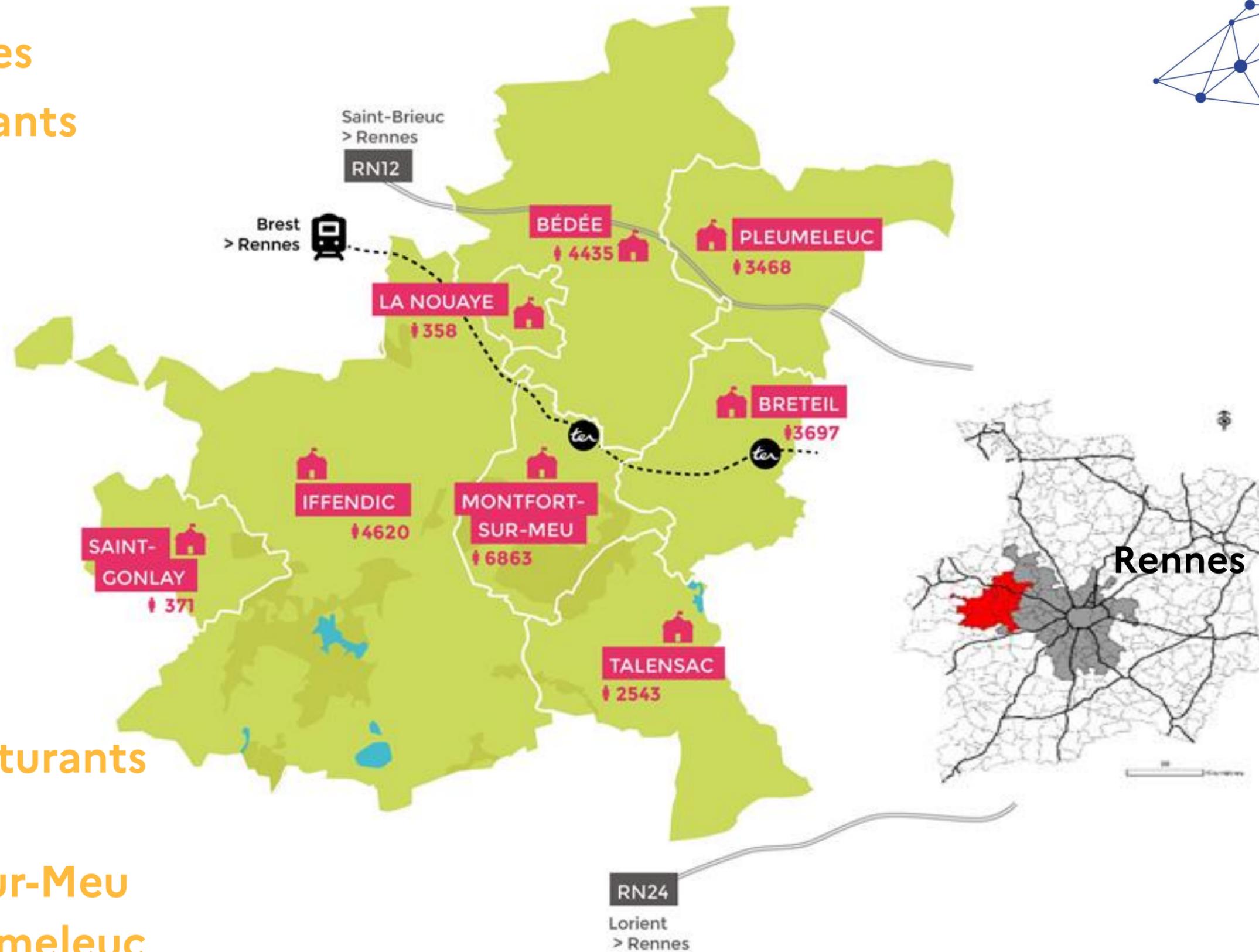
QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR MON PROJET DE MOBILITÉ ?

TÉMOIGNAGE DE MONTFORT COMMUNAUTÉ (35)



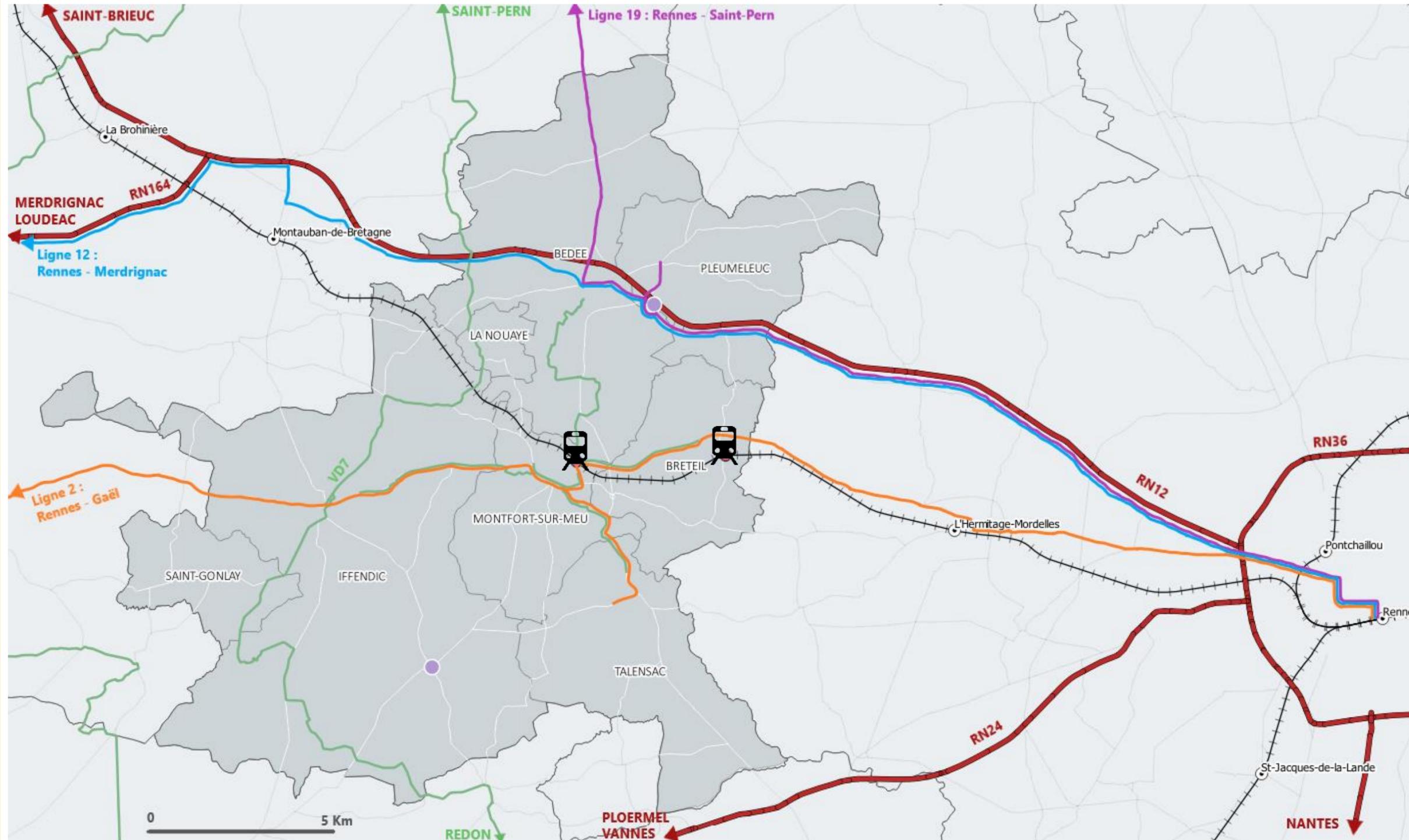


8 communes
26 000 habitants
195 km²



**2 pôles structurants
PVD :**

- Montfort-sur-Meu
- Bédée/Pleumeleuc



- | | | |
|----------------------|------------------------|-----------------------------|
| Aires de covoiturage | Pistes cyclables | Ligne 2 du réseau Breizhgo |
| Arrêts ferroviaires | Routes départementales | Ligne 12 du réseau Breizhgo |
| Tronçon ferroviaire | Routes nationales | Ligne 19 du réseau Breizhgo |



Une intervention durable pour la mobilité



Première piste cyclable (Montfort-sur-Meu / Breteil) créée en 2007

Prise de compétence Mobilité par Montfort Communauté en 2021

La mobilité, enjeu prioritaire du projet de territoire communautaire adopté en 2021

Élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PMS) intercommunal en cours

Projet de révision des schémas de déplacement des communes PVD

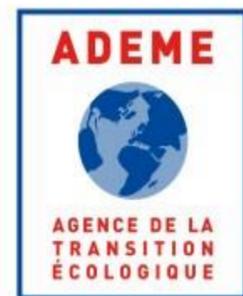
- Développement des mobilités douces
- Réflexion sur la place de la voiture
- Identification des déplacements et (ré)aménagement des cheminements
- Hiérarchisation des usages et apaisement



AMI « territoires de nouvelles mobilités durables »



EN PARTENARIAT AVEC →



TERRITOIRES VISÉS

- Les territoires à faibles densités
- Les AOM ou futures AOM

DEUX AXES DE RÉPONSES :

Axe 1 : stratégie et planification de la mobilité



Réalisation d'un plan de mobilité simplifié

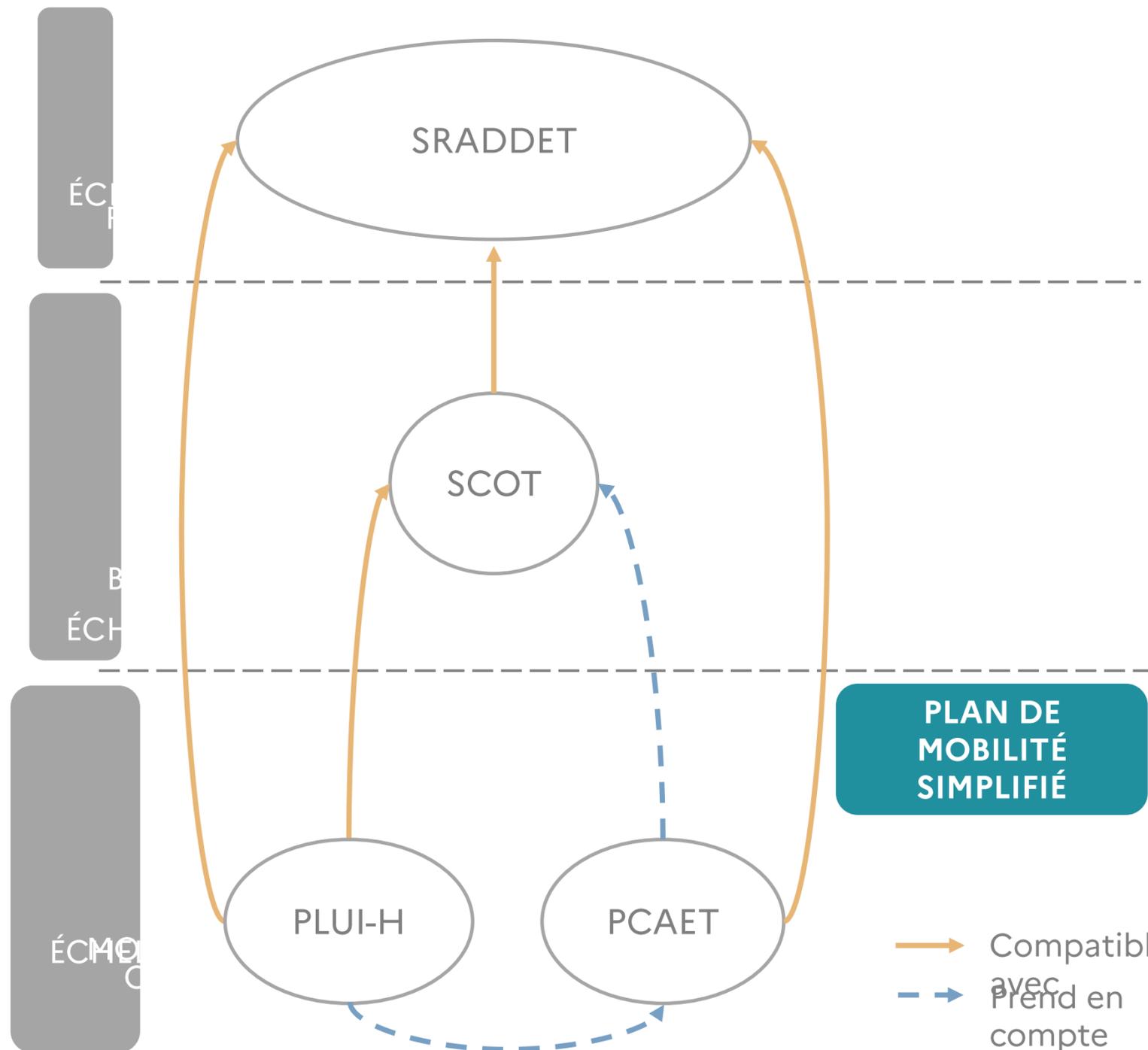
Axe 2 : expérimentation et évaluation de solutions de mobilités



Création d'une maison de la mobilité itinérante



AXE 1 : le Plan de Mobilité Simplifié



Processus d'élaboration :

- Diagnostic et analyse des besoins en mobilité → septembre à décembre 2021
- Recrutement d'un bureau d'études → début 2022
- Concertation de la population et des acteurs du territoire → 1^{er} semestre 2022
- Définition de la stratégie → 1^{er} semestre 2022
- Réalisation du programme d'actions → 2^{ème} semestre 2022
- Arrêt du plan de mobilité simplifié pour avis → décembre 2022
- Approbation du plan de mobilité simplifié → fin 1^{er} semestre 2023

SRADDET : Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

PLUI-H : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial



AXE 2 : la Maison de la Mobilité

Itinérante



LA DÉFINITION DU PROJET
: UNE MAISON FIXE OU
ITINÉRANTE ?

Fin 2018 – Début
2021



- Candidature au projet 1001 gares
- Une estimation des coûts trop importante
- Nécessite un.e animateur/animateur

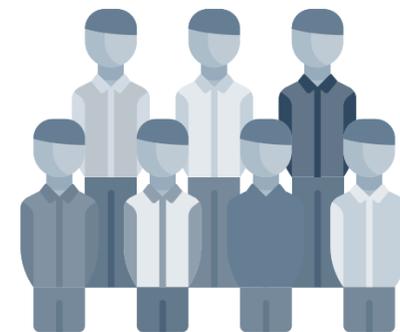


ABANDON DU PROJET
PENDANT PLUS D'UN AN



LA CO-CONSTRUCTION
DU PROJET AVEC LES
HABITANT.ES

Mars à décembre
2022



- Concertation grand public
- Création d'un comité de citoyen.nes
- Validation des propositions par les élu.es de la commission



DÉBUT DE
L'EXPÉRIMENTATI
ON

Janvier 2023



Création d'un « espace infos
mobilités »



Mise à disposition de
différents outils



Une maison de la mobilité
qui se déplace dans toutes
communes, qui participe
aux évènements du
territoire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Petites villes
de demain

QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR MON
PROJET DE MOBILITÉ ?

L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

David CAUBEL

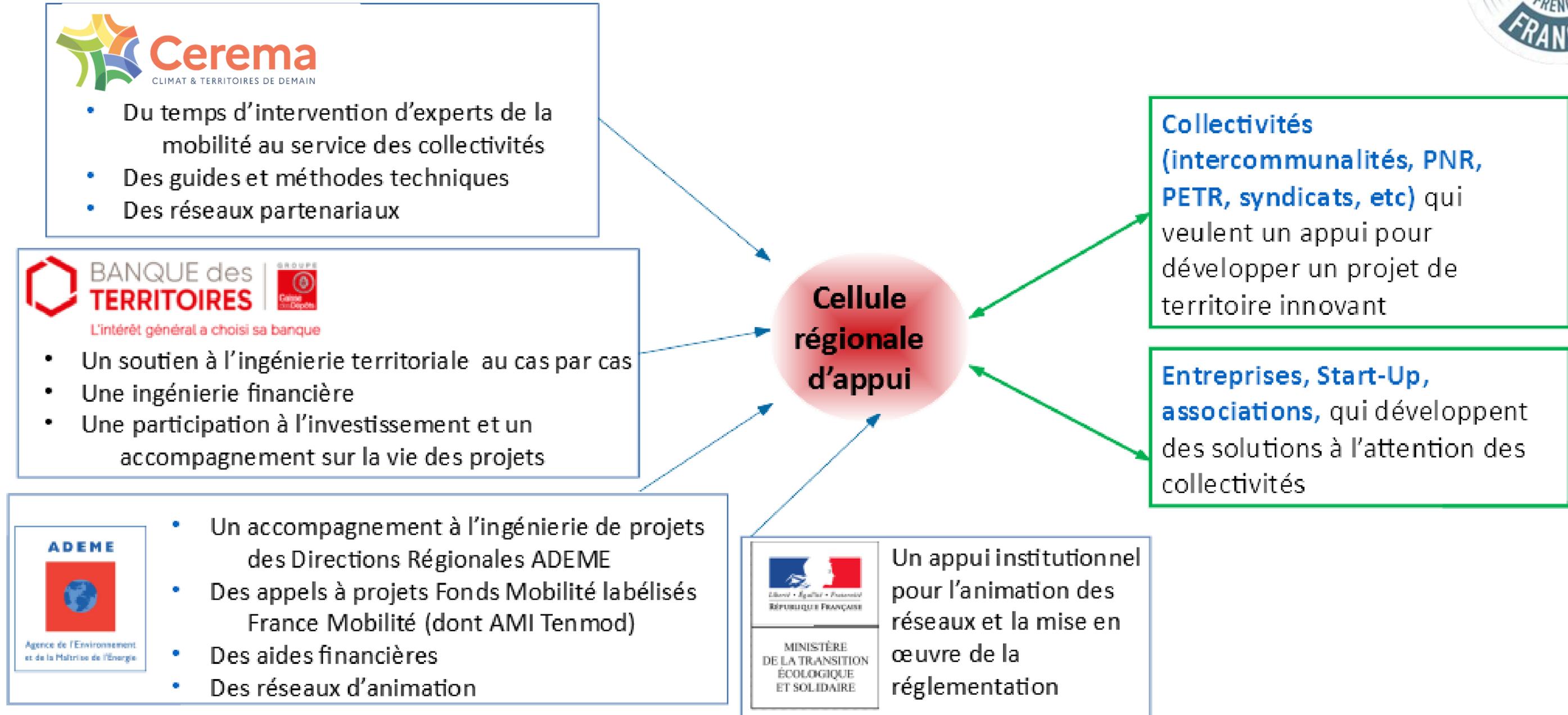
Chargé de mission France Mobilités,
innovation et territoires,
DGITM

Isabelle MESNARD

Directrice de projets France Mobilités,
mobilités et cohésion territoriale



L'offre de service France Mobilités : les cellules d'appui régionales





Le Cerema, un acteur engagé France Mobilités



L'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires

QUI

Établissement public

Accompagne l'Etat et les collectivités publiques

Élaboration – déploiement – évaluation des politiques publiques

DOMAINES

6 domaines d'action :

- Expertise et ingénierie territoriale
- Bâtiment
- Mobilité
- Infrastructures de transport
- Environnement et risques
- Mer et littoral

ANCRAGE TERRITORIAL





L'accompagnement : un site internet



WWW.FRANCEMOBILITES.FR

Informations & ressources / actualités / retours d'expériences & acteurs / bientôt : des communautés régionales

LIEN VERS LES CELLULES



L'accompagnement des cellules d'appui régionales



Les cellules régionales d'appui



- ✉ AuvergneRhoneAlpes@francemobilites.fr
- ✉ BourgogneFrancheComte@francemobilites.fr
- ✉ Bretagne@francemobilites.fr
- ✉ CentreValDeLoire@francemobilites.fr
- ✉ Corse@francemobilites.fr
- ✉ GrandEst@francemobilites.fr
- ✉ HautsDeFrance@francemobilites.fr
- ✉ IleDeFrance@francemobilites.fr
- ✉ Normandie@francemobilites.fr
- ✉ NouvelleAquitaine@francemobilites.fr
- ✉ Occitanie@francemobilites.fr
- ✉ PaysDeLaLoire@francemobilites.fr
- ✉ ProvenceAlpesCoteAzur@francemobilites.fr
- ✉ AntillesGuyane@francemobilites.fr
- ✉ OceanIndien@francemobilites.fr

UN RÔLE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION : pour de premières informations, une question précise, mettre sur de bons rails un projet, trouver le bon interlocuteur, un financement, faire appel à une expertise...



Vous accompagner pour :

Un plan de mobilité simplifié, un schéma cyclable...

Le lancement d'un service : transport à la demande, covoiturage, location de vélos...

La mobilité solidaire

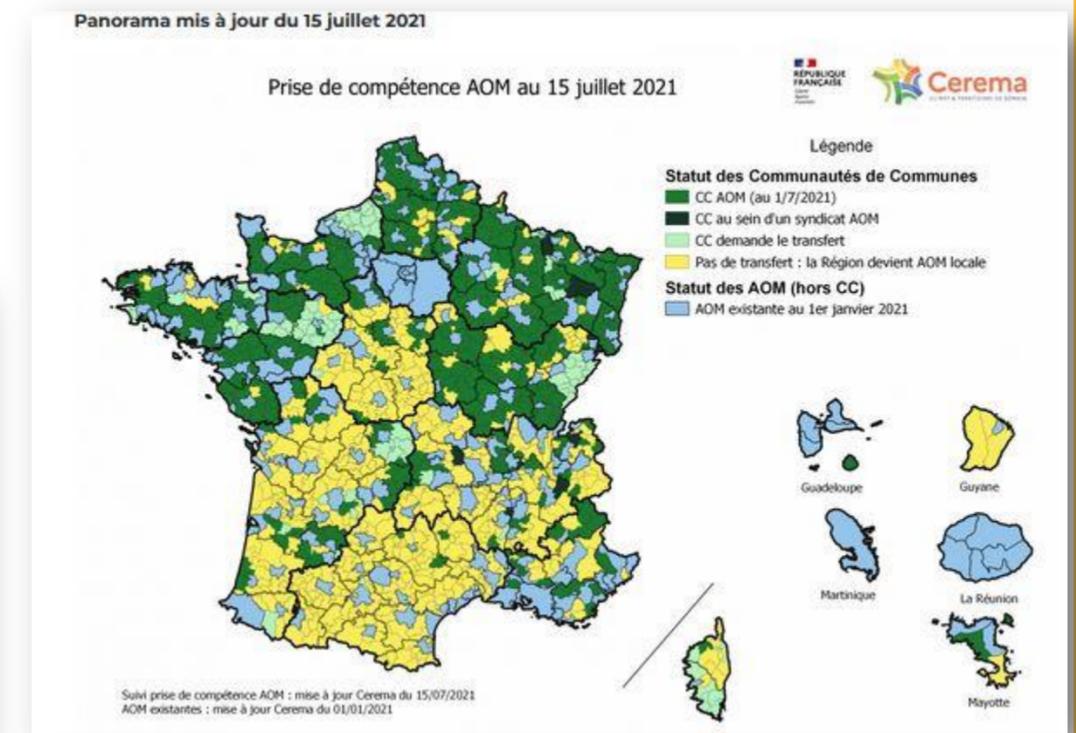
L'intermodalité, les hubs, le MaaS...

Les politiques de stationnement, l'électromobilité

La logistique

La gouvernance : compétences...

Etc... !





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Petites villes
de demain

QUEL ACCOMPAGNEMENT POUR MON
PROJET DE MOBILITÉ ?

TENMOD : UN APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR LES NOUVELLES MOBILITÉS DURABLES DES TERRITOIRES PÉRIURBAINS ET PEU DENSES

Séverine BOULARD

Animatrice en charge des thématiques
Changement de comportement,
Management de la mobilité et Ingénierie
territoriale, ADEME



Plan
de



1. Un appel à projets qui s'inscrit dans la démarche France Mobilités

Séverine BOULARD - Service Transports et Mobilité



Démarche France Mobilités lancée en 2018

3 objectifs :

1. Créer et animer une communauté d'acteurs qui jouent un rôle dans les mobilités
2. Faciliter les expérimentations des solutions innovantes de mobilité
3. Déployer des solutions innovantes pour tous et dans tous les territoires, particulièrement en zones rurales et périurbaines

Un plan d'actions en 6 axes :

AXE 1 – Facilitateur France mobilités

AXE 2 – Plateforme collaborative France mobilités

AXE 3 - Appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses

AXE 4 - Création d'une culture commune innovation et mobilités

AXE 5 - Développement de l'achat innovant

AXE 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités



Focus axe 3 - appui à l'ingénierie des solutions de mobilité dans les territoires peu denses

La LOM favorise également les expérimentations de nouvelles mobilités. Pour ce faire, des cellules régionales d'appui ont été créées pour apporter un soutien à l'ingénierie territoriale dans les territoires périurbains et peu denses. Elles sont chargées d'animer l'écosystème local de la mobilité et de soutenir les projets. Ces cellules sont constituées de représentants de l'ADEME, de la Banque des Territoires, du CEREMA et des services déconcentrés de l'Etat.

Ces cellules sont déjà présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain français, et opérationnelles dans toutes les régions. Les cellules ultramarines seront opérationnelles prochainement.

Pour de plus amples informations sur ces cellules : <https://www.francemobilites.fr/ingenierie>



Focus axe 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

Lancement de la première édition de l'AAP TENMOD – Territoires de nouvelles mobilités durables en 2018

- 56 projets labellisés et / ou lauréats sur 97 projets déposés

Edition 2019

- 8 projets lauréats sur 19 projets déposés

Edition 2020

- 33 lauréats sur 52 projets déposés

Edition 2021

- 46 lauréats sur 93 projets déposés



Focus axe 6 - Orientation des financements en soutien de l'innovation dans les mobilités

140 lauréats au global

<https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/cartographie-laureats-2018-2021-appels-a-projets-a-670050#6/46.657/6.921>

Le descriptif détaillé des projets

<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transports/passer-a-laction/france-mobilite-nouvelles-mobilites-durables-experimentees-sein-territoires>





petit
d



2. Une nouvelle édition de TENMOD en 2022

Séverine BOULARD - Service Transports et Mobilité



Une nouvelle édition de TENMOD : TErritoires de Nouvelles MObilités Durables

Lancement le 7 janvier 2022 de la sixième édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt **TENMOD** "France Mobilités - Territoires de nouvelles mobilités durables"

Tout en poursuivant sa vocation initiale de faire émerger des solutions innovantes de mobilité, l'enjeu réside aujourd'hui également dans le déploiement massif d'une mobilité durable et solidaire et donc le passage à l'échelle : comment accompagner toutes ces communautés de communes et les acteurs avec qui elles coopèrent dans la mise en place opérationnelle de cette nouvelle prise de compétence mobilité et plus globalement tous les territoires dans la mise en place d'une mobilité durable et solidaire ? Quelles gestions et organisations de la mobilité des biens et des personnes sur leur territoire ? quelles innovations en matière de solutions de mobilité ou de démobilité proposer aux citoyens des territoires périurbains et ruraux pour répondre à leurs besoins du quotidien ? Quelles organisations pour rapprocher les biens et services, recréer du local et du lien dans les territoires périurbains et ruraux tout en évitant les mobilités inutiles ?

L'AMI TENMOD édition 2022 vise à répondre à ces questions en s'articulant autour de deux axes

Séverine BOULARD - Service Transports et Mobilité



Les 2 axes thématiques de l'appel TENMOD 2022

Axe 1 : acculturer, mutualiser, déployer pour une mobilité durable et solidaire sur tous les territoires périurbains et peu denses

Axe 2 : innover, expérimenter et évaluer des solutions / services de mobilité / démobilité des biens et des personnes



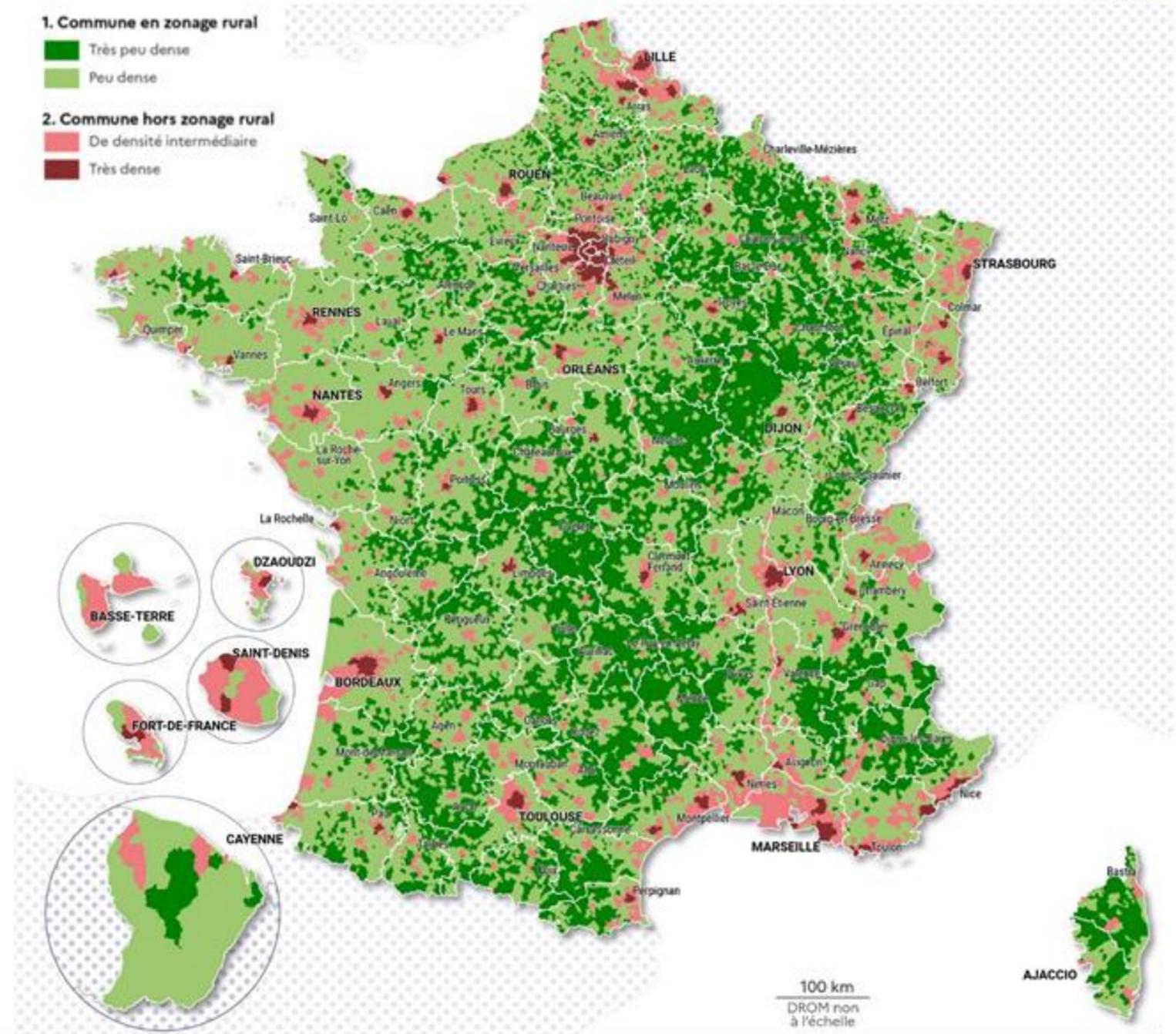
Les territoires éligibles

Les territoires métropolitains de **densité intermédiaire à très peu dense**

selon la grille communale de densité établie par l'observatoire des territoires

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/visiotheque/2020-cartes-et-graphiques-zonage-rural>

Les territoires ultramarins sans distinction de densité





Les porteurs de projet éligibles

- Les personnes morales de droit public disposant de compétences (y compris par voie de délégation) en matière de mobilité des personnes et/ou des biens. Sont également concernées les personnes morales de droit public disposant des compétences relatives à la voirie, la circulation et le stationnement,
- Les acteurs économiques et les associations



Les soutiens apportés pour les candidats

Soutien technique apporté par la cellule régionale d'appui France Mobilités

(représentants territoriaux ADEME, CEREMA, Banque des Territoires, services déconcentrés de l'Etat - DREAL, DDT)

pour aider le porteur à maturer son projet et l'accompagner au montage du dossier de candidature

La mise en relation avec la cellule régionale d'appui se fait dès que le porteur a transmis sa grille de pré-dépôt par mail au secrétariat de l'appel (présentation projet et territoire)

ami.tenmod@ademe.fr

Cet échange est obligatoire pour déposer une candidature.

Il doit avoir lieu **au plus tard le 29 avril 2022.**

Séverine BOULARD - Service Transports et Mobilité



Les soutiens apportés pour les lauréats

1/ Soutien financier

Les projets lauréats pourront faire l'objet d'un soutien financier de l'ADEME à hauteur maximale de 50 % des coûts éligibles dans la limite d'un montant maximal de 100 000 €.

Toutes les dépenses sont éligibles à l'exception :

- Des coûts d'un montant supérieur à 20 000€ HT, portant sur un investissement matériel ou l'aménagement d'infrastructures (dépenses d'acquisition de véhicules, vélos à assistance électrique, d'aménagement aires de covoiturage...);
- Des coûts de personnels titulaires de la fonction publique ;
- Des coûts de structure des collectivités.



Les soutiens apportés pour les lauréats

2/ Soutien technique conjoint ADEME – CEREMA, selon les besoins identifiés

- **Axe 1 :**

en s'appuyant sur des retours d'expérience et une expertise technique, l'appui technique conjoint ADEME – CEREMA permettra de lever progressivement les points de difficultés dans la mise en œuvre des projets au regard des différents contextes. Selon la nature du projet lauréat, cet appui pourra intégrer un conseil à toutes les phases d'élaboration du projet afin de faire des propositions visant à renforcer leur solidité, notamment dans le cadre d'un déploiement à plus large échelle et / ou d'une mutualisation entre plusieurs acteurs.

- **Axe 2 :**

accompagnement à la mise en œuvre technique des projets et appui méthodologique et organisationnel à l'évaluation du projet

précision du besoin, de la cible et des caractéristiques de la solution, estimation des coûts d'investissements et d'exploitation et de maintenance...

définition des critères et indicateurs, définition du process global d'évaluation, identification des enquêtes et recueils de données, appui à la rédaction du cahier des charges de réalisation des enquêtes, suivi du prestataire, appui à la rédaction du bilan...



Les dates clés de TENMOD 2022

- **Le 7 janvier 2022** : ouverture de l'appel
Le cahier des charges et les pièces de la candidature sont téléchargeables sur la plateforme numérique de l'ADEME Agir pour la transition

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220107/france-mobilites2022-12>

- **Au plus tard le 31 mars 2022** : envoi de la grille de pré-dépôt par mail au secrétariat de l'appel ami.tenmod@ademe.fr
- **Avant le 29 avril 2022** : échanges pré-dépôt avec la cellule régionale d'appui, obligatoire avant tout dépôt de candidature
- **Le 23 mai 2022 à 17h** : clôture de l'appel : dépôt du dossier de candidature sur la plateforme numérique de l'ADEME Agir pour la transition

Pour toute question sur cet appel : ami.tenmod@ademe.fr

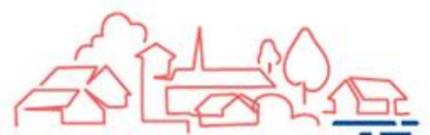
Séverine BOULARD - Service Transports et Mobilité

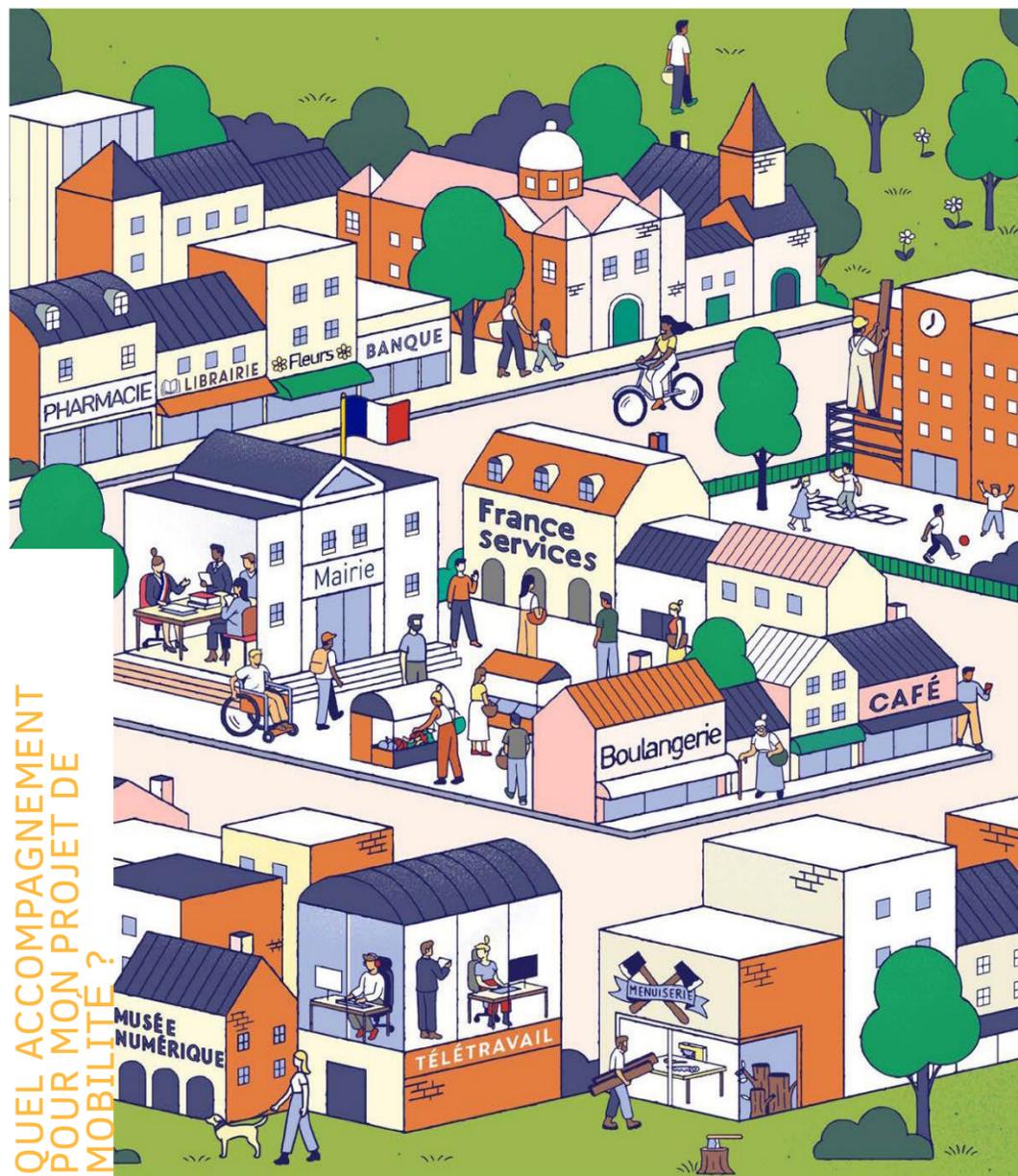


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES


Petites villes
de demain



QUEL ACCOMPAGNEMENT
POUR MON PROJET DE
MOBILITÉ ?

QUESTIONS/ REponses

Posez vos questions dans l'onglet Q/R

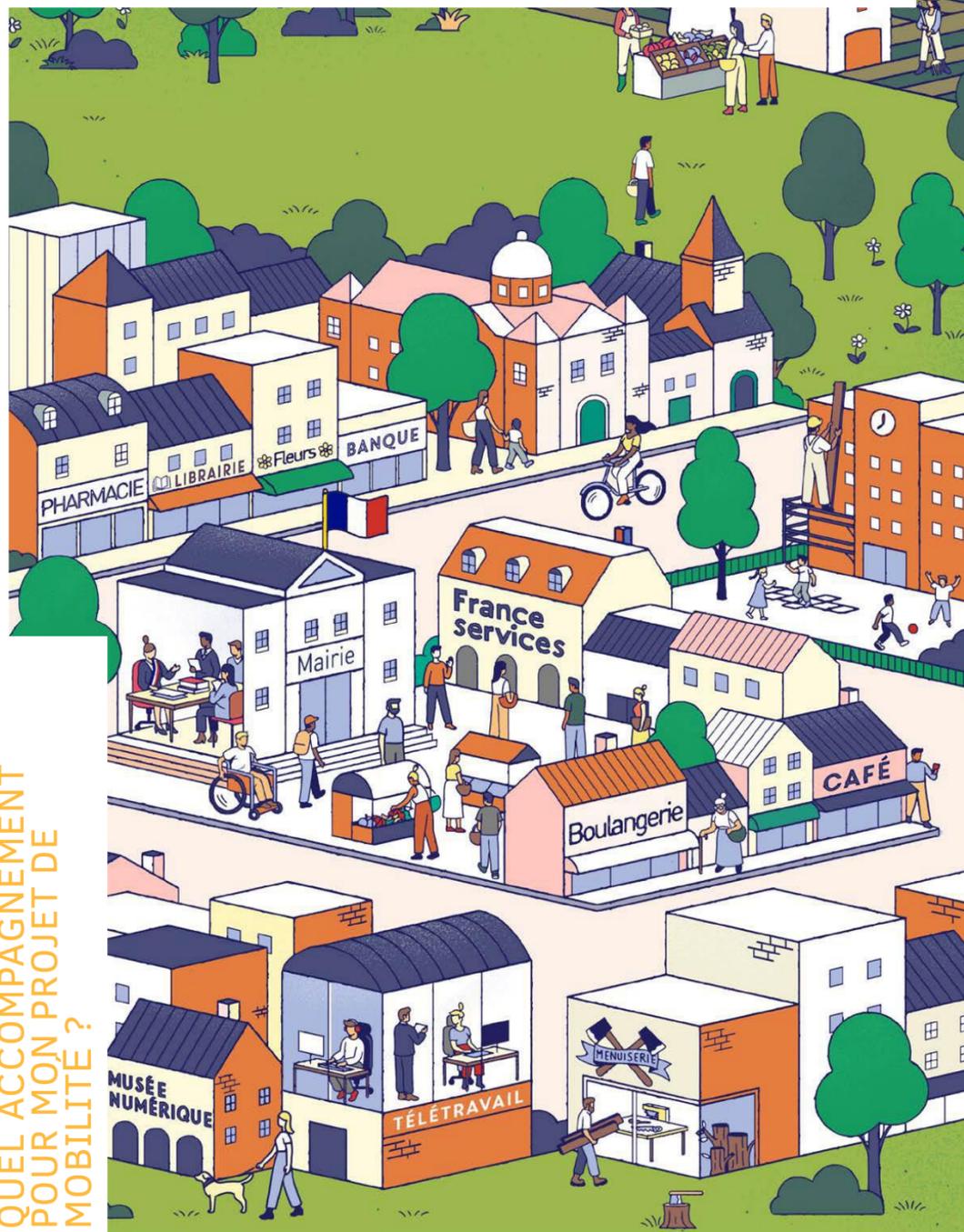


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES


Petites villes
de demain



QUEL ACCOMPAGNEMENT
POUR MON PROJET DE
MOBILITÉ ?

Merci d'avoir participé !

Pour rester en contact :

- www.petitesvillesdedemain.anct.gouv.fr
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)